
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 20 juin 2012 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0998

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0999

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 14 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 1000

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 16 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE12 1001

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ne pas donner à suite à l'appel d'offres public no 6261 pour l'exécution des travaux de réfection des surfaces et de mise aux normes des équipements d'éclairage du Jardin des Gouverneurs au musée du Château Ramezay;
- 2- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le réaménagement du Jardin des Gouverneurs au musée du Château Ramezay, incluant la mise en œuvre d'un nouveau concept d'éclairage.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1111246013

CE12 1002

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offre public afin de conclure une entente-cadre de 5 ans pour la fourniture de bottes de combat incendie en cuir pour le Service incendie de Montréal (SIM) et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1123838007

CE12 1003

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture d'oxygène liquide pour 3 usines de production d'eau potable: Atwater, Charles-J. Des Bailleurs et Pierrefonds et pour la fourniture d'azote liquide pour 2 usines de production d'eau potable: Atwater et Charles-J. Des Bailleurs ainsi que la location des équipements de stockage des gaz comprimés et d'évaporation des gaz pour les 3 usines.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1124752002

CE12 1004

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'octroi d'un contrat-cadre, visant l'obtention de services professionnels en matière de Programme d'aide aux employés - volet individuel et soutien à la gestion, pour une période de trois ans avec un renouvellement optionnel de deux autres années et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1120589001

CE12 1005

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux liés au réaménagement de la mezzanine à la caserne de pompier n° 17 située au 4220, rue Charleroi, dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1123456005

CE12 1006

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de démolition de la passerelle piétonne Saint-Roch /CP, à l'ouest du parc Jarry, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1120541012

CE12 1007

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services professionnels d'une firme d'ingénierie pour réaliser une partie du programme annuel d'inspection et d'évaluation des structures routières et connexes de la Ville de Montréal couvrant une partie de l'année 2012 et les années 2013 et 2014 ;
- 2- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'analyse des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1120541010

CE12 1008

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des services techniques d'hébergement externe de serveurs, pour une durée de cinq ans, et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1125954001

CE12 1009

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ne pas donner suite à l'appel d'offres public (11-11663 – CE11 0777) pour établir une entente encadrant l'acquisition, l'entretien, la réparation et l'inspection d'extincteurs portatifs et fixes sous la responsabilité du Service incendie de Montréal (SIM);
- 2- d'autoriser un nouvel appel d'offres public afin de conclure une entente d'achat contractuelle d'une durée de 24 mois plus 2 options supplémentaires de 12 mois, encadrant l'acquisition, l'entretien, la réparation et l'inspection d'extincteurs portatifs et fixes sous la responsabilité du SIM.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1113838024

CE12 1010

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels en architecture, en génie civil, en génie électrique et en archives pour réaliser la restauration et la rénovation du kiosque de musique nommé Pavillon Mordecai-Richler situé au parc du Mont-Royal, côte Placide et d'approuver les critères de sélection ainsi que leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1114956014

CE12 1011

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois pour la fourniture sur demande de pièces de roulements et de joints d'étanchéité de marque Timken pour le parc de véhicules et d'appareils motorisés de la Ville;
- 2- d'accorder à Pièces d'autos Jarry Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11620 et au tableau des prix joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer les dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1115280003

CE12 1012

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à la firme Aqua Data inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour effectuer l'auscultation et le diagnostic du réseau de distribution d'eau potable et des bornes d'incendie, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour une durée approximative de 2 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 187 764,71 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12126;
- 2- d'accorder à la firme NORDIKeau inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour effectuer l'auscultation et le diagnostic du réseau de distribution d'eau potable et des bornes d'incendie, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour une durée approximative de 2 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 159 868 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12126;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1120112004

CE12 1013

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 81 123,75 \$, taxes incluses, pour la fourniture de la main-d'œuvre et des matériaux pour la réfection des incinérateurs numéros 1 et 3 de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à Vesuvius Canada (CE11 1654), majorant ainsi le montant total du contrat de 322 195,52 \$ à 403 319,27 \$, taxes incluses;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1123334014

CE12 1014

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Alpro Électrique Inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'achat, l'installation et le raccordement d'un système d'éclairage afin de mettre en valeur le Jardin botanique de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 338 778,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public #JAR-2011-35-1;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1125967003

CE12 1015

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 390 196,41 \$ taxes incluses, pour le projet d'ajout d'une tour de refroidissement au Biodôme de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à M.A. Baulme inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 355 703,91 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public #BIO-2012-12;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1123046007

CE12 1016

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les Toitures Vick et associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réparation de sections de la membrane de la toiture du Biodôme de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 104 655,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public #BIO-0004-12;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1125967001

CE12 1017

Vu la résolution CA 12 210224 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 5 juin 2012;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 133 113,81 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 82,08 % du coût total du contrat pour le contrôle de matériaux et surveillance qualitative et quantitative des travaux de reconstruction des rues de Verdun, entre la rue Strathmore et la rue Henri-Duhamel, Galt, entre la rue Wellington et le boulevard LaSalle, et Clemenceau, entre la rue Churchill et le boulevard LaSalle (S12-009);
- 2- d'accorder à Solmatech inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 162 175,69 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S12-009;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 4- d'autoriser le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant d'arrondissement et le secrétaire du conseil d'arrondissement ou, en son absence, le secrétaire substitut du conseil d'arrondissement à signer la convention de services professionnels ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1122183010

CE12 1018

Il est

RÉSOLU :

1. d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francis (Le Théâtre Parminou), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, pour des représentations théâtrales dans le cadre d'interventions visant à contrer l'adhésion des jeunes aux gangs de rue et aux diverses influences en criminalité de violence et en technologie, pour un montant maximal de 60 000 \$, taxes incluses;
2. d'approuver à cette fin un projet d'entente entre la Ville et la Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francis (Le Théâtre Parminou) selon les termes et conditions stipulés audit projet et autoriser le directeur du Service de police de la Ville de Montréal à signer, pour et au nom de la ville, le projet d'entente;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1122610001

CE12 1019

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de services professionnels de gré à gré par lequel Productions du Zèbre inc. s'engage à fournir à la Ville les services requis pour la réalisation de la production théâtrale intitulée « Il était un petit Pépo » dans le cadre de l'exposition de l'Halloween au Jardin botanique de Montréal, pour une somme maximale de 60 697,56 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 25 avril 2012, selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1123815001

CE12 1020

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de convention de modification de bail par lequel la Ville loue à Les Productions M.E. de l'art, à des fins administratives, un local au 4^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie d'environ 29,57 mètres carrés, pour une période additionnelle de 5 ans, à compter du 1^{er} août 2012, moyennant un loyer total de 24 318,55 \$, incluant la TPS, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1124069004

CE12 1021

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à Danse-Cité inc. à des fins administratives et d'entreposage, un local au 4^e étage de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie d'environ 84,33 mètres carrés, pour une période additionnelle de 5 ans, à compter du 1^{er} août 2012, moyennant un loyer total de 54 451,16 \$, incluant la TPS, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2- d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1124069005

CE12 1022

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 12 000 \$ à l'Écomusée du Fier Monde inc., pour l'année 2012, pour la réalisation d'un projet de médiation culturelle dans le cadre d'un engagement pluriannuel du Programme montréalais d'action culturelle de l'Entente MCCCFF-Ville 2012-2015;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1120015002

CE12 1023

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 304 700 \$ aux 28 organismes culturels suivants dans le cadre du Programme montréalais d'action culturelle de l'Entente MCCCCF-Ville 2012-2015 :

Organismes	Montants accordés
Atelier Graff inc.	7 600 \$
Bouge de là	7 200 \$
Centre d'art et de diffusion Clark	9 500 \$
Centre des arts actuels SKOL	6 000 \$
Centre du Cinéma Parallèle inc.	10 000 \$
Centre Turbine	15 000 \$
Circuit-Est	15 000 \$
Corporation de la maison du Pressoir (Cité historia)	8 400 \$
Dazibao, centre d'animation et d'exposition	7 800 \$
Des mots d'la dynamite	14 000 \$
DynamO Théâtre inc.	15 000 \$
Ensemble instrumental Appassionata	11 000 \$
Ensemble Mosaïque	13 000 \$
Escales Improbables de Montréal	7 000 \$
Les Filles électriques	13 000 \$
Maison de la poésie de Montréal	10 000 \$
Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse	15 000 \$
Missions Exeko	15 000 \$
Oboro Goboro	12 000 \$
Opéra de Montréal	10 000 \$
Péristyle nomade	10 000 \$
Petits Bonheurs diffusion culturelle	9 500 \$
PPS Danse	8 700 \$
Regroupement québécois de la danse (RQD)	15 000 \$
Société pour les arts en milieux de santé (SAMS)	10 000 \$
Théâtre Aux Écuries	15 000 \$
Théâtre Galiléo	6 000 \$
Théâtre I.N.K.	9 000 \$
Total	304 700 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1124407001

CE12 1024

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention de services professionnels en performance organisationnelle, selon les critères de rétention et leur pondération spécifiés au devis.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1122464002

CE12 1025

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention des services professionnels d'une firme d'économistes de la construction qui agira à titre de consultant dans le cadre du projet d'infrastructures de traitement des matières organiques, et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1125891002

CE12 1026

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention de services professionnels dans diverses disciplines pour la préparation des devis et autres services requis pour le lancement des appels d'offres relatifs au projet d'infrastructures de traitement des matières organiques

Adopté à l'unanimité.

20.026 1120549002

CE12 1027

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la programmation relative à la réalisation des travaux de construction et d'enfouissement des réseaux câblés sur une distance d'environ 7,8 kilomètres dans le cadre de l'ajustement de 10 kilomètres à l'Entente 83/89 intervenue entre la Ville de Montréal et Hydro-Québec;
- 2- de prévoir, à cette fin, le budget nécessaire au PTI 2013-2015;
- 3- de mandater la Commission des services électriques de Montréal pour coordonner et réaliser les travaux.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1120810001

CE12 1028

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 300 000 \$ en provenance de l'entente « Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » avec le gouvernement du Québec à l'enveloppe de soutien aux événements et missions promotionnels de la Ville de Montréal à l'international pour la participation de Montréal, à titre de ville étrangère invitée, à la Mercè de Barcelone et la préparation de la « Semaine Montréal à Guangzhou ». Cette dépense est conditionnelle à l'approbation du dossier de création de l'enveloppe de soutien aux événements et missions promotionnels de la Ville de Montréal à l'international, déposé au conseil d'agglomération pour adoption le 21 juin prochain;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses à la Direction générale équivalent aux revenus additionnels de 300 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1124784008

CE12 1029

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le transfert d'un budget total de 345 000 \$ en 2012 et de 525 000 \$ en 2013 en provenance de la Direction de l'administration et de la Direction de l'ancien Service du développement et des opérations vers le budget de la Direction de la culture et du patrimoine afin de couvrir les frais d'acquisition et la restauration d'œuvres d'art, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 2- d'ajuster la base budgétaire de la Direction de la culture et du patrimoine de façon récurrente à compter de 2014 au montant de 325 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1120083003

CE12 1030

Il est

RÉSOLU :

de modifier le financement du PR@M-FAMILLE - programme de bâtiments certifiés « qualité famille » afin que les sommes dédiées à l'achat d'équipements soient assumées à 100 % par la ville centrale.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1125917003

CE12 1031

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 52 310,49 \$ en provenance du compte corporatif dédié au PR@M - Certification « Famille » des immeubles municipaux vers la Direction de la diversité sociale, dans le cadre de la Politique familiale, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1125917002

CE12 1032

Vu la résolution CA12 20 0260 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 7 mai 2012;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception d'une contribution financière au montant de 1 500 \$ pour la réalisation d'activités familiales dans le cadre de la Fête nationale du Québec, le 24 juin 2012, dans l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1123413059

CE12 1033

Vu la résolution CA12 20 0323 du conseil d'arrondissement de LaSalle en date du 4 juin 2012;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception d'une contribution financière au montant de 17 500 \$ pour la réalisation des travaux prévus au projet de lutte contre les îlots de chaleur urbains « Ma cour, ma rue, mon quartier », dans le secteur de revitalisation urbaine intégrée Airlie – Bayne.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1123413079

CE12 1034

Vu la résolution CA12 29 0178 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 4 juin 2012;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2012, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, afin de tenir compte de la réception d'une contribution financière au montant de 5000 \$ pour le soutien à la programmation culturelle estivale extérieure, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1122504001

CE12 1035

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 242 000 \$ en provenance du PTI 2012-2014 de la Direction des grands parcs et du verdissement du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire aux arrondissements Mercier - Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont - La Petite-Patrie, Le Plateau-Mont-Royal, Le Sud-Ouest et Villeray-Saint-Michel - Parc Extension pour l'achat de matériel roulant dédié à l'entretien des grands parcs, et ce, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1124352001

CE12 1036

Il est

RÉSOLU :

- 1- de prendre connaissance de la liste des projets soumis par les arrondissements LaSalle, Le Plateau-Mont-Royal, Le Sud-Ouest, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Rosemont-La Petite-Patrie et Ville-Marie au volet des projets spéciaux du PR@M-FAMILLE, édition 2012 (années 2012 et 2013) - Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP,) et d'inscrire les projets suivants en réservant les montants correspondants :
 - Le Sud-Ouest : Square Saint-Patrick
 - Montréal-Nord : Parc de voisinage - rue Racette
 - Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles : Parc Francesco-Iacurto
 - Ville-Marie : Parc Gédéon-Ouimet (nom provisoire)
- 2- de modifier le programme afin de majorer le budget dédié au volet des projets spéciaux de 2 000 000 \$ à 2 606 491 \$ pour l'édition 2012 du PAAP;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire, pour l'année 2012, de 606 491 \$ en provenance du Service des finances vers la Direction des grands parcs et du verdissement du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 4- d'autoriser un virement budgétaire total, pour les années 2012 et 2013, de 2 606 491 \$ en provenance de la Direction des grands parcs et du verdissement du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire afin de virer, lors des octrois de contrat, la portion Ville vers les arrondissements dont les projets ont été retenus dans le cadre du PR@M-FAMILLE 2012, et ce, jusqu'à concurrence du montant maximal admissible pour chacun, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 5- d'autoriser toute modification requise au calendrier des virements prévus au dossier, selon les dates d'octroi des contrats, sous réserve des disponibilités budgétaires du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1125915004

CE12 1037

Il est

RÉSOLU :

1. d'approuver pour inscription les projets soumis par les arrondissements (Bloc 2) : Ahuntsic-Cartierville, Lachine, L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et Ville-Marie au volet régulier du PR@M-FAMILLE, édition 2012 (années 2012 et 2013) - Programme d'amélioration des aménagements dans les parcs (PAAP);
2. d'autoriser un virement budgétaire total, pour les années 2012 et 2013, de 1 009 785 \$ en provenance de la Direction des grands parcs et du verdissement du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire afin de virer, lors des octrois de contrat, la portion Ville vers les arrondissements concernés, et ce, jusqu'à concurrence du montant maximal admissible pour chacun, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
3. d'autoriser toute modification requise au calendrier des virements prévus au dossier, selon les dates d'octroi des contrats, sous réserve des disponibilités budgétaires du Service de la culture, du patrimoine, des sports et de la vie communautaire;
4. d'approuver la modification à la liste de projets soumis par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension au volet régulier du PR@M-FAMILLE 2011 - PAAP.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1125915006

CE12 1038

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à amender la demande reconventionnelle et réclamer judiciairement la somme de 34 522,94 \$ pour un total de 117 177,54 \$ contre Mivela construction inc.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1123302003

CE12 1039

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de décréter l'imposition d'une réserve pour fins publiques sur le lot 1 163 631 du cadastre du Québec (9091-9191 boulevard Henri-Bourassa, arrondissement de Saint-Laurent), pour y construire un centre de traitement des matières organiques selon le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014 et aux fins de constituer une réserve foncière;
- 2- de mandater le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière pour entreprendre toutes les procédures requises à cette fin;
- 3- de mandater la Direction des stratégies et transactions immobilières d'acquérir, aux meilleurs coûts possibles, de gré à gré ou par voie d'expropriation le site retenu.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1125941002

CE12 1040

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 475 000 \$, en provenance du budget des dépenses générales d'administration vers le budget de la Direction de la comptabilité et du contrôle financier du Service des finances, dans le cadre de la campagne publicitaire estivale « Fréquentation Centre-ville »;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1120024001

CE12 1041

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 180 000 \$ en provenance du budget des dépenses générales d'administration vers le budget de l'arrondissement de Ville-Marie pour la poursuite de la campagne de promotion du centre-ville jusqu'à la fin juin;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1125119001

CE12 1042

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 13 600 000 \$ pour le financement des travaux reliés à la conversion du réseau aérien au réseau municipal de conduits souterrains, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1120810002

CE12 1043

Il est

RÉSOLU :

1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Valiquette et le boulevard Thimens, sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent »;

de recommander au conseil d'agglomération :

2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté nord du boulevard Henri-Bourassa, entre la rue Valiquette et le boulevard Thimens, sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent » et de le soumettre à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1124439006

CE12 1044

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement des matières organiques par biométhanisation en bâtiment fermé ainsi qu'à des fins de centre pilote de prétraitement des ordures ménagères en bâtiment fermé sur deux emplacements situés du côté nord du boulevard Métropolitain Est, à l'est de l'avenue Broadway Nord, sur le territoire de la ville de Montréal-Est »;

2- d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par biométhanisation en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté sud de la rue Saint-Patrick, entre le boulevard Angrignon et la rue Irwin, sur le territoire de l'arrondissement de LaSalle »;

- 3- d'informer le conseil d'agglomération de l'inutilité d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement des matières organiques par compostage en bâtiment fermé sur un emplacement situé du côté sud de la rue de l'Aviation, entre le chemin Saint-Rémi et l'avenue André, sur le territoire de la Cité de Dorval », compte tenu que cet emplacement n'est plus disponible;
- 4- de reporter l'adoption du règlement intitulé « Règlement autorisant la construction et l'occupation à des fins de centre de traitement de matières organiques par compostage en bâtiment fermé et en andains couverts sur un emplacement situé à même le Complexe environnemental de Saint-Michel, au nord de l'avenue Papineau et à l'extrémité ouest de la rue Michel-Jurdant sur le territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension » au moment où le nouveau site devant accueillir le centre de traitement de l'ouest sera confirmé.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1114439001

CE12 1045

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les modifications au Règlement du comité médical prévu au Régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal, conformément à l'article 8c) de la *Loi relative à l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers de la Communauté urbaine de Montréal* (L.Q. 1977, chapitre 110).

Adopté à l'unanimité.

50.001 1125033006

CE12 1046

Il est

RÉSOLU :

de déposer le rapport annuel 2011 du Fonds Énergie de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1125936001

CE12 1047

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance de l'énoncé d'intérêt patrimonial portant sur le site de la maison Charles-Simon-Delorme II (439-443, rue McGill, arrondissement de Ville-Marie), conformément à l'ordonnance numéro un du Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal (02-136) régissant l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1123751003

Levée de la séance à 12 h 15

70.001

Les résolutions CE12 0998 à CE12 1047 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville